

## À la suite de la rencontre Nationale de Lourdes 2015, un nouvel élan pour la Mission ouvrière ?

La Mission ouvrière fondée il y a bientôt 60 ans en **1957** par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France est à un moment important de son existence et de sa mission.

En **1983** l'Assemblée plénière de l'Episcopat avait voté de nouvelles propositions pour la mission en monde ouvrier dans la ligne d'une pastorale missionnaire.

« *La Mission ouvrière, avec son identité et ses modes d'action propres, est un de ces lieux clés de mission et de communion dans nos Eglises diocésaines.* »

Cette nouvelle étape est le fruit de la Rencontre nationale de la Mission ouvrière qui s'est déroulée à la Cité Saint Pierre à Lourdes pour Pentecôte **2015**.

Cette Rencontre nationale était placée sous l'inspiration du prophète Isaïe et de son appel :

« **Elargis l'espace de ta tente** » (Is 54,2)

Ce rassemblement a apporté du neuf à la Mission ouvrière :

- Une invitation large qui a permis de réunir 1028 participants venus de toute la France
- Une organisation qui a pu s'adapter à des enfants et des jeunes peu représentés dans les précédentes Rencontres Nationales (environ 25 % de moins de 30 ans)
- Un accent mis sur la présentation de nombreuses initiatives missionnaires dans les 10 forums
- Une marche intergénérationnelle à la rencontre de l'autre dans de petits groupes qui se sont retrouvés aussi pour un partage de la Parole de Dieu
- La proposition d'orientations à mettre en œuvre dans la Mission ouvrière en relation avec des partenaires dans l'Eglise et dans le monde
- Des temps de prière, des temps de fête et de chansons

C'est un esprit nouveau qui a soufflé sur la Mission Ouvrière et qui nous invite à en tirer les conséquences pour le présent et l'avenir.

La Mission ouvrière écoute à nouveau l'invitation du prophète Isaïe : « alors que plane le découragement, (le prophète) demande de se préparer joyeusement et sans tarder au futur que Dieu donne à son peuple, un futur plein de risques et de promesses ». (Préambule au texte des Orientations)

### **1. Aujourd'hui la Mission ouvrière se définit autour de quatre intuitions fondatrices qui ont été rappelées et proclamées au rassemblement national de Lourdes 2015 :**

#### • **L'amour des « petits »**

Une Eglise en monde populaire, c'est d'abord une Eglise animée par l'amour des « petits », de ceux qui ne sont « pas pris en compte » dans la société. Elle croit en leur capacité d'agir de façon solidaire pour la justice.

#### • **L'entre eux, par eux, pour eux**

Cette formule classique (comme celle de « l'évangélisation du semblable par le semblable ») garde un sens fort. Alors que « faire peuple » ne va plus de soi, elle affirme par-delà les diversités sociales notre foi en un peuple capable de fraternité et de solidarité, de joie de vivre et d'espérance.

#### • **L'Esprit de Dieu nous devance**

Reconnaissant que nous ne sommes pas les seuls à agir pour la justice et que nous ne partageons pas tous la même foi, nous nous engageons avec d'autres pour défendre la dignité et les droits de ce peuple qui fait son chemin dans l'histoire. Nous avons la certitude que, dans ces combats, l'Esprit saint nous devance.

- **Une vie relue à la lumière de la Parole de Dieu**

Par-là, nous entrons dans la contemplation de l'action de l'Esprit saint au cœur des grandes et des petites réalités de la vie. Ces temps de relecture, où se croisent vie des hommes et Parole de Dieu, sont un chemin pour rencontrer le Christ, le suivre, le servir et servir nos frères et sœurs.

## **2. Ces intuitions demandent aujourd'hui à être reprises dans la ligne d'une « évangélisation renouvelée », selon la formule du pape François. Il en découle quatre orientations.**

- **Être témoins et acteurs de la construction du Royaume...**

... en écoutant les « cris des pauvres », des petits, des oubliés ; en admirant et en recevant leurs richesses et leurs attentes ; en nous engageant ensemble pour la dignité de tout être humain.

...en rencontrant des acteurs économiques, sociaux politiques, associatifs qui participent à leur manière à la construction du Royaume

- **Bien enracinés dans nos lieux de vie, partager la joie de croire...**

... en donnant sens au travail, en agissant avec tous ceux et celles qui œuvrent pour la justice ; en favorisant le vivre-ensemble, les valeurs populaires, le dialogue interculturel et interreligieux ; en écoutant, en accompagnant, en priant, en témoignant au cœur des événements.

- **Lire les Écritures saintes...**

... pour entendre une Parole qui interroge, console, dynamise ; pour questionner nos points de vue, changer notre regard et nos comportements ; pour adopter le regard du Christ sur Dieu son Père et notre Père, sur le monde, les situations, les gens ; pour laisser Dieu entrer dans nos vies et pour accueillir les signes de l'Esprit saint comme des étincelles de lumière.

- **Développer la communion avec toute l'Église...**

... l'effort d'évangélisation commun à tous les membres de la Mission ouvrière et relié au charisme de chacun, doit être partagé aussi avec les paroisses et les autres acteurs ecclésiaux. Nul ne peut travailler à son compte.

C'est pourquoi il est de la responsabilité d'un Conseil diocésain de la mission en monde ouvrier et en milieux populaires d'initier des collaborations entre la Mission ouvrière et d'autres composantes de l'Église diocésaine.

Il est aussi envisageable de susciter des collaborations entre diocèses pour soutenir des réalités plus pauvres et plus fragiles.

## **3. Depuis 1957, le milieu ouvrier a profondément changé et certains préfèrent parler de « milieux populaires »**

Plus hétérogènes, ces milieux sont marqués aujourd'hui par la précarité de l'emploi et de l'existence, le chômage persistant, la pénibilité de nombreuses formes de travail, le sentiment d'abandon et d'exclusion.

Les différentes vagues d'immigration y ont introduit de fortes diversités culturelles et religieuses qui mettent à l'épreuve le désir d'une vie commune et fraternelle.

Les hommes et les femmes qui vivent la condition ouvrière restent nombreux dans la population active ou chez les retraités et habitent souvent des quartiers bien « typés » par leur habitat et leurs rythmes de vie.

Il est donc important pour la Mission Ouvrière de reconnaître aujourd'hui avec toute leur diversité et leur complexité l'existence de ces « milieux populaires » qui sont en attente des réponses de la société et peuvent être touchés par la proposition de l'Évangile.

Ces « milieux populaires » se retrouvent dans les « périphéries » que le pape François a désignées et pour lesquelles il souhaite une Église « en sortie ».

Il y a un véritable défi pour que l'Église ait les moyens d'une présence stable et féconde auprès de ces hommes, femmes, jeunes et enfants souvent blessés ou humiliés par leurs conditions de vie et de travail, par le regard qui est porté sur eux. C'est ainsi que l'Église pourra leur révéler leur dignité, leur capacité à prendre leur vie en main et à s'ouvrir à l'Esprit de Dieu.

Le sondage *Opinion Way* commandé par le groupe de travail de la Conférence Episcopale « Eglise en périphérie » relève que 61% des interrogés trouvent que l'Église n'est pas assez présente dans les quartiers populaires.

La Mission Ouvrière est donc appelée à mieux connaître et à rejoindre dans de nouvelles conditions ces « milieux populaires » tels qu'ils sont aujourd'hui.

Elle peut prendre des initiatives dans de nouvelles directions que l'Esprit Saint lui fera découvrir dans la pratique continue de la révision de vie et grâce à un regard lucide, plein d'espérance et ouvrant à l'action dans le monde.

#### **4. La Mission Ouvrière est moins une organisation qu'un vaste réseau présent dans le monde du travail et dans les « quartiers populaires »**

Ce réseau relie, met en lien des personnes et des groupes, leur permet d'agir mais aussi de se laisser interroger par des expressions et des initiatives nouvelles.

Il est fondé sur l'expérience et la spiritualité des mouvements d'Action Catholique sur la présence et l'accompagnement de nombreux acteurs sur le terrain : prêtres, diacres, religieux et religieuses, laïcs engagés ou « missionnés » sur un quartier ou une réalité particulière.

La Mission ouvrière garde sans cesse depuis sa fondation le souci d'une première annonce de l'Évangile et d'un accompagnement vers des communautés de croyants solides et durables.

Elle découvre de plus en plus la chance d'avoir des partenaires qui l'appellent à des « sorties » vers les migrants, le dialogue interreligieux, d'autres formes de présence et de spiritualité qui ne faisaient pas partie de son histoire.

Elle ressent le besoin de participer à un effort de formation et à une recherche théologique et pastorale pour une présence plus attentive et pertinente aux problèmes des « milieux populaires »

Les « institutions » mises en place depuis longtemps pour exercer cette responsabilité sont donc appelées elles aussi à évoluer.

C'est pourquoi nous présentons deux textes concernant :

- Les **Conseils diocésains de la Mission en monde ouvrier et en milieux populaires** dont la mission et la composition peuvent s'élargir pour mieux répondre à la mission d'évangélisation confiée à l'Evêque de chaque diocèse
- Les **Délégués diocésains à la Mission en monde ouvrier et en milieux populaires** qui sont aujourd'hui des hommes, des femmes, ministres ordonnés ou religieux et laïcs en mission ecclésiale appelés à animer ce réseau en collaboration avec leur Evêque.

Nous avons travaillé ces textes dans les différentes instances de la Mission Ouvrière (Secrétariat National et délégués de régions) mais aussi dans une session nationale des délégués diocésains réunie les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2016 à la Maison de la Conférence des Evêques de France en relation avec le travail du Conseil pour les Mouvements et Associations de Fidèles (CMAF) chargé d'organiser la réflexion prévue pour cette Assemblée de novembre 2016 à Lourdes.

# **LE CONSEIL DIOCÉSAIN DE LA MISSION EN MONDE OUVRIER ET EN MILIEUX POPULAIRES**

## **1. Un Conseil de l'évêque**

Le Conseil diocésain de la mission en monde ouvrier et en milieux populaires est un Conseil de l'évêque qui en a l'initiative et en fixe les modalités selon les réalités de son diocèse.

Sa raison d'être, c'est la mission, c'est-à-dire la proposition de l'Évangile aux enfants, jeunes et adultes du monde ouvrier et des milieux populaires en prenant appui sur les intuitions et les orientations de la Mission ouvrière.

En particulier, il importe, d'une part, que ce Conseil diocésain ne se limite pas à être un lieu de partage de vie et qu'il devienne plus résolument un lieu de relecture et d'analyse, un lieu d'initiatives et de propositions missionnaires.

D'autre part, il lui faut davantage prendre en compte la réalité plus diversifiée du monde ouvrier et des milieux populaires aujourd'hui.

## **2. Un Conseil pour des projets et des actions**

Le Conseil diocésain de la mission en monde ouvrier et en milieux populaires ne regarde pas seulement ce qui se passe dans le monde ouvrier et les milieux populaires.

Il élabore des propositions.

Voici quelques pistes non exhaustives :

- **Donner une orientation** : cette orientation peut être de l'ordre de la fondation, du soutien de tel mouvement, de telle initiative ponctuelle, de partages à propos d'un événement (souvent dans le cadre d'une « Mission ouvrière locale »), de rencontres interculturelles, interreligieuses...
- **Réaliser**, en fonction des événements sociaux ou ecclésiaux, des déclarations publiques, des conférences de presse, des messages pour un temps fort diocésain...
- **Chercher** à renouveler la mission : appeler de nouveaux acteurs, prendre de nouveaux moyens en tenant compte des valeurs partagées par les milieux populaires, des évolutions du monde du travail et de la vie des quartiers, de la nécessité d'adapter et d'approfondir le langage de la foi...
- **Proposer** à des personnes de se former pour une évangélisation toujours plus inventive.

Bien d'autres initiatives sont possibles. L'important est d'être ancré dans les situations locales et la vie des gens.

## **3. Un Conseil représentatif et ouvert**

A l'initiative de l'Évêque et sous sa responsabilité, le Conseil diocésain de la mission en monde ouvrier et en milieux populaires a vocation à regrouper les acteurs historiques de la Mission ouvrière : mouvements d'Action catholique, prêtres ouvriers, diacres, religieux et religieuses en monde ouvrier, laïcs en mission ecclésiale, membres du Groupe d'Étude et de Pastorale en monde Ouvrier.

Il associe à son travail des services de l'Église diocésaine en particulier les services de la Pastorale des Migrants, de la Catéchèse et du Catéchuménat, des Relations avec les Musulmans, de la Solidarité.

Il a le souci d'être partenaire des communautés locales et paroissiales en relation avec les milieux ouvriers et populaires.

Il est appelé à s'ouvrir à des groupes portés par des traditions apostoliques différentes, soucieux eux aussi de l'évangélisation des milieux populaires.

# **LE DÉLÉGUÉ DIOCÉSAIN À LA MISSION EN MONDE OUVRIER ET EN MILIEUX POPULAIRES**

Le délégué diocésain à la mission en monde ouvrier et en milieux populaires est nommé par l'évêque qui lui donne une lettre de mission.

Prêtre, diacre ou laïc - et dans ce cas, homme ou femme –, religieux ou religieuse, il ou elle peut s'entourer d'une petite équipe.

## **1. Les objectifs de sa mission**

- **Être attentif et présent aux événements** qui marquent les personnes du monde ouvrier et des milieux populaires dans son diocèse.

- **Faire vivre le Conseil diocésain de la mission en monde ouvrier et en milieux populaires.**

En lien avec l'évêque, le délégué veille à ce que le Conseil soit représentatif, inventif dans ses projets pour l'évangélisation en monde ouvrier et en milieux populaires. Il y rend compte de ce qu'il vit et se met à l'écoute des appels qu'il perçoit ou qui lui sont adressés.

- **Tisser des liens entre tous les acteurs de l'évangélisation du monde ouvrier et des milieux populaires et les soutenir dans leur mission.**

Suivant les diocèses, ces acteurs sont divers : mouvements d'Action catholique spécialisée, prêtres ouvriers, diacres en monde ouvrier, religieuses et religieux en monde ouvrier mais aussi tout groupe actif dans les milieux populaires. Le délégué ou coordinateur permet à chaque mouvement ou groupe d'entrer dans la dynamique d'une mission commune, tout en respectant l'autonomie de chacun.

- **Encourager les initiatives locales.**

Il soutient les « missions ouvrières locales » lorsqu'elles existent, les efforts de fondation, les liens avec les paroisses, notamment celles des quartiers populaires, et les communautés ecclésiales de migrants.

- **Travailler à la communion dans l'Église**

En lien avec les projets du Conseil diocésain de la mission en monde ouvrier et en milieux populaires, il établit des partenariats avec d'autres instances de l'Église diocésaine.

Il a qualité pour intervenir dans toutes les instances diocésaines sur les questions qui concernent l'évangélisation du monde ouvrier et des milieux populaires.

- **Être au service des vocations dans l'Église**

Il a le souci d'encourager les membres de la Mission ouvrière à interpeller des personnes pour servir comme prêtres, diacres permanents, ou laïcs en mission ecclésiale. Il est aussi attentif à la perspective d'un éveil à la vie consacrée.

- **Porter le souci d'une parole publique de l'Église**

Cette responsabilité suppose une présence aux événements qui marquent le monde ouvrier et les milieux populaires et l'appellera parfois, en communion avec l'évêque, à prendre publiquement la parole avec le souci de discerner ce qui est vital pour le monde ouvrier et les milieux populaires. .

## **2. Des conditions pour vivre cette mission**

- Que le délégué puisse rencontrer régulièrement l'évêque de son diocèse.
- Qu'il trouve le lieu ou les personnes pour une relecture régulière de sa mission.
- Qu'il participe aux formations diocésaines ainsi qu'à celles que proposent les instances régionales ou nationales de la Mission ouvrière et de ses partenaires.
- Qu'un budget soit prévu pour le bon exercice de cette mission.